

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2014

**SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : **4 heures**

COEFFICIENT : **7**

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.  
Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

**Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.**

## Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

Ce sujet comporte trois documents.

**En France, aujourd'hui, le lien social repose-t-il seulement sur la solidarité organique ?**

### DOCUMENT 1

#### Motifs d'adhésions aux associations en France métropolitaine (en %)

Raisons indiquées	2002	2010
Pour pratiquer un sport	20,6	27,8
Pour participer à une activité culturelle ou artistique	15,8	25,6
Pour défendre une cause	31,5	40,5
Pour faire respecter ses droits et ceux des autres	29,2	36,6
Pour rencontrer des personnes qui ont les mêmes préoccupations ou les mêmes goûts, pour se faire des amis	61,7	62,7
Pour être utile à la société, pour faire quelque chose pour les autres	39,1	56,9
Pour vous épanouir, pour occuper son temps libre	47,0	57,4
Pour aider, défendre les intérêts de ses enfants ou d'autres membres de son entourage	16,6	29,1
Pour avoir accès à des renseignements ou des services	23,9	28,5
Autre raison	15,8	17,7

Lecture : en 2002, 20,6 % des adhésions étaient motivées par la volonté de pratiquer un sport. En 2010 cette motivation est avancée dans 27,8 % des cas. La somme des pourcentages est supérieure à 100 % du fait des réponses multiples.

Champ : ensemble des adhésions renseignées par les enquêtes.

Source : « Adhésions et dons aux associations : permanences et évolutions de 2002 à 2010 », Lionel PROUTEAU, François-Charles WOLFF, *Économie et Statistique*, n°459, INSEE 2013.

## DOCUMENT 2

### Entraide familiale en France en fonction de la nature des services sollicités (en %)

Au cours des deux précédentes années, avez-vous fait appel pour résoudre certains problèmes à des personnes de la parenté, des amis, des voisins, des collègues de travail ?

	Garde d'enfant	Garde d'animal de compagnie	Vacances enfants	Argent pour dépanner	Soutien moral	Conseil pour trouver un emploi	Grosse somme d'argent	Autre problème difficile
A demandé cette aide à l'entourage	94	95	91	79	95	74	45	88
A demandé cette aide mais pas à l'entourage	6	5	9	21	5	26	55	12
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : parmi ceux qui ont cherché à faire garder leur enfant, 94 % se sont adressés à leur entourage (parents, amis, voisins, collègues de travail) et 6 % ne s'y sont pas adressés (ils ont rémunéré quelqu'un ou confié à une garderie).

Source : « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Économie et Statistique*, n°373, INSEE 2004.

### DOCUMENT 3

Dominique<sup>(1)</sup> a travaillé pendant vingt-neuf ans dont vingt-cinq ans dans le secteur de l'animation et de la diffusion du spectacle vivant. A 50 ans, un licenciement le précipite dans le chômage. A ce moment, il ressent un soulagement, tant les conditions d'un exercice professionnel convenable n'étaient plus réunies : « Après plusieurs années de travail dans des villes éloignées de mon domicile, et de responsabilités qui ne permettaient aucune activité de loisir, j'avais envie d'être chez moi, de vivre pour moi et d'avoir du temps ». Mais, la situation allait se compliquer face au chômage qui touche, entre autres, les plus de 50 ans. Six années hors du système et très vite Dominique a eu cette sensation de faire « partie d'un autre monde », celui des chômeurs. Il se présente alors sur le plan social comme « un homme au foyer », et il pense que de nombreux hommes devront assumer, malgré eux, dans un avenir plus ou moins proche ce statut en assumant une partie des tâches ménagères pendant que leur compagne travaille. [...] Dominique, cadre supérieur du secteur culturel, s'est construit une nouvelle vie et depuis septembre 2004 : il est écrivain public bénévole. Il s'investit avec conviction dans ce bénévolat au service de personnes souvent en situation difficile. Il raconte toute l'importance du don de soi, dans une société qui ne cesse de promouvoir l'individualisme, la consommation et la concurrence. Ce bénévolat régulier donne du sens à sa vie : « Je me valorise et j'ai un rôle social, tout cela à partir de mon expérience et de mes acquis. Ma situation de chômeur m'a permis d'apprendre l'humilité. Quand on n'est plus rien, il faut savoir regarder ceux qui sont encore moins : quand je me regarde je me désole, quand je me compare : je me console. La compassion rend humble ».

Source : *Le bénévolat des demandeurs d'emploi, Observations et propositions*, étude réalisée par Gérard BONNEFON, <http://www.francebenevolat.org>, mars 2008.

(1) Le témoignage de Dominique fait partie des neuf récits « Histoires au chômage » qui rassemblent les entretiens réalisés du mois de septembre 2006 au mois de mai 2007 auprès de 27 demandeurs d'emploi rencontrés pour l'étude « Le bénévolat des demandeurs d'emploi ».

## Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

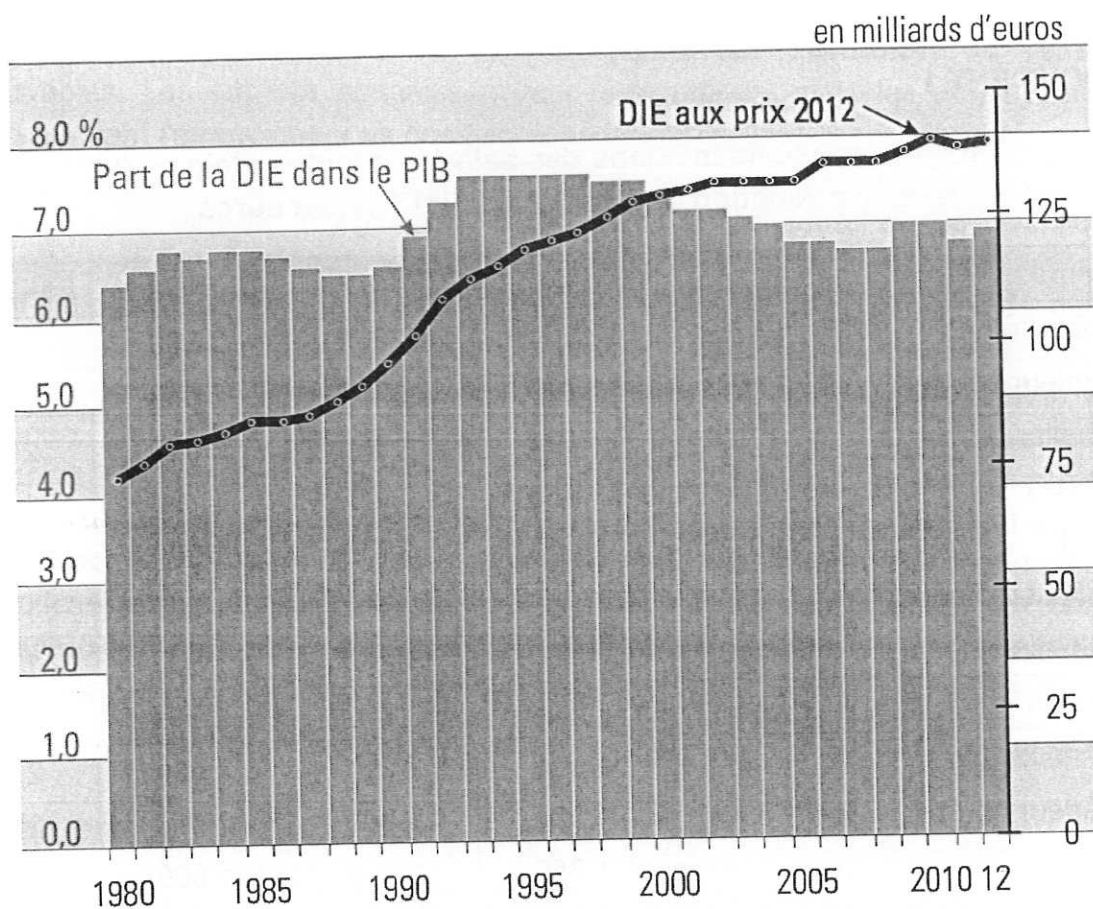
### **Première partie : Mobilisation des connaissances**

1. Présentez deux avantages du commerce international pour le consommateur. (3 points)
2. Illustrez par un exemple le caractère cumulatif des inégalités économiques et sociales. (3 points)

## Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Question : Vous présenterez le document puis vous décrirez les évolutions qu'il met en évidence.

### Évolution de la dépense intérieure d'éducation<sup>(1)</sup> (DIE) en milliards d'euros et de sa part en pourcentage dans le PIB (1980-2012) en France



Source : Ministère de l'Éducation nationale, 2013.

(1) La dépense intérieure d'éducation représente toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques, administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages, pour les activités d'éducation.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)**

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet :** À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous présenterez les effets des asymétries d'information et de la segmentation du marché du travail sur le fonctionnement de ce marché.

**DOCUMENT 1**

**Salaires mensuels médians des salariés à temps plein en 2009,  
en fonction de l'âge et du diplôme, en euros**

<b>Hommes</b>	<b>15-24 ans</b>	<b>25-34 ans</b>	<b>35-44 ans</b>	<b>45-54 ans</b>	<b>55-64 ans</b>
Supérieur long	1 470	2 150	2 870	3 500	3 700
Supérieur court	1 400	1 770	2 230	2 640	2 920
Bachelier	1 230	1 560	1 900	2 340	2 470
CAP/BEP <sup>(3)</sup>	1 200	1 485	1 615	1 780	1 760
Brevet <sup>(2)</sup>	900	1 450	1 710	1 900	/
Certificat d'études <sup>(1)</sup>	/	/	/	1 520	1 620
Aucun diplôme	1 010	1 380	1 450	1 500	1 500
<b>Femmes</b>					
Supérieur long	1 420	1 815	2 200	2 500	2 730
Supérieur court	1 330	1 550	1 880	2 200	2 300
Bachelier	1 110	1 350	1 550	1 800	2 040
CAP/BEP <sup>(3)</sup>	1 100	1 260	1 350	1 450	1 560
Brevet <sup>(2)</sup>	/	1 280	1 360	1 490	1 675
Certificat d'études <sup>(1)</sup>	/	/	/	1 300	1 300
Aucun diplôme	/	1 190	1 210	1 250	1 280

Lecture : la moitié des hommes âgés de 45 à 54 ans et diplômés de l'enseignement supérieur long déclare en 2009 percevoir un salaire mensuel net d'au moins 3500 € (primes mensuelles incluses) et la moitié des femmes âgées de 45 à 54 ans et diplômées de l'enseignement supérieur long déclare en 2009 percevoir un salaire mensuel net d'au moins 2500 € (primes mensuelles incluses).

Source : d'après Ministère de l'Éducation nationale, novembre 2010.

(1) Certificat d'études primaires : le certificat d'études primaires (CEP) était un diplôme sanctionnant la fin de l'enseignement primaire élémentaire en France. Il a été officiellement supprimé en 1989.

(2) Brevet : le brevet d'études du premier cycle du second degré a été remplacé par le diplôme national du brevet (DNB) en 1998.

(3) CAP/BEP : le certificat d'aptitude professionnelle (CAP), le brevet d'études professionnelles (BEP).

## DOCUMENT 2

Le marché du travail est particulièrement affecté par les problèmes d'asymétrie d'information [...]. Par exemple, pour expliquer pourquoi l'effort peut dépendre du salaire alors qu'un contrat de travail pourrait le déterminer par écrit, il faut faire appel aux asymétries d'information, ici dans le cadre des modèles d'aléa moral. L'aléa moral [...] est la situation qui découle du comportement opportuniste d'un agent quand son action n'est pas observée par son [supérieur hiérarchique] ou n'est pas vérifiable par une tierce partie<sup>(1)</sup>. L'autre aspect des asymétries d'information, l'anti-sélection, se retrouve quand les caractéristiques des travailleurs ne sont pas observables. Les salariés connaissent leur compétence, mais les employeurs les ignorent avant l'embauche. Les compétences des travailleurs sont hétérogènes pour des raisons liées à des caractéristiques inobservées chez les individus, goût pour l'effort, adaptabilité, etc. L'objectif du département du personnel est de sélectionner les personnes les plus adaptées pour chaque poste compte tenu du salaire offert. L'anti-sélection jouera donc un rôle également important dans l'analyse du marché du travail. En général, les asymétries d'information impliqueront que les entreprises doivent offrir des salaires supérieurs au salaire [...] qui équilibre l'offre et la demande. Ce salaire plus élevé résout partiellement à la fois le problème du recrutement et celui des incitations. Si le salaire est plus élevé que celui offert par les autres entreprises, l'entreprise peut attirer un plus grand nombre de salariés et les sélectionner en fonction de ses exigences de recrutement. Par exemple, les entreprises leader sur un marché par rapport à leurs concurrentes ont comme stratégie d'offrir des salaires d'entrée plus élevés afin d'attirer les meilleurs, et ainsi rester leader.

Source : *Principes de microéconomie*, Etienne WASMER, 2010.

(1) Tierce partie : autre personne.



### DOCUMENT 3

Au début des années 1970, Doeringer et Piore<sup>(1)</sup> (1971) développent la théorie du « dualisme du marché du travail » et opposent ainsi deux segments qui différencient deux types d'entreprises.

- Sur le **segment primaire**, les salaires sont élevés, les emplois stables et les perspectives de carrière importantes. Ce secteur est surtout formé de grandes entreprises, qui ont constitué un marché interne du travail : la promotion des individus, leur carrière et leur rémunération sont déterminées en grande partie par leur évolution au sein de ce marché interne. [...]

- **Le segment secondaire** possède les caractéristiques opposées : les salaires y sont faibles, les emplois précaires et la rotation importante, et les salariés ne disposent pas, en général, de perspectives de carrière au sein de l'entreprise. Les entreprises du marché secondaire sont plutôt de petite taille.

Il s'agit donc autant, voire plus, d'une partition<sup>(2)</sup> entre types d'entreprises qu'entre types d'emploi, puisque ce sont les règles que se donne l'entreprise qui définissent le marché primaire. [...] Un peu plus tard, les auteurs à l'origine de la théorie du dualisme ainsi que d'autres, ont évolué vers une représentation du marché du travail qui comporte un plus grand nombre de segments et/ou de types de marché du travail.

Source : « La segmentation des marchés du travail dans les pays avancés : état des lieux, évolutions », *Problèmes économiques*, Aline VALETTE-WURSTHEN, 2013.

(1) Doeringer et Piore : économistes américains.

(2) Partition : division, séparation.